

CBC/RADIO-CANADA

ÉTAT DE RÉALISATIONS AXÉ SUR LES RÉSULTATS
MISE EN OEUVRE DE LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION EN MATIÈRE DE
PROGRAMMATION AUX CLOSM ET DE L'ARTICLE 41
DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES
2007-2008

Renseignements généraux

Institution fédérale : Adresse : Site Web :	Radio-Canada 181, rue Queen Case postale 3220, Succursale C Ottawa (Ontario) K1Y 1E4 www.cbc.radio-canada.ca
Ministre responsable :	L'honorable Josée Verner
Haut(s) fonctionnaire(s) responsable(s) de la mise en oeuvre de la Partie VII de la LLO (ex.: sous- ministre adjoint, champion des langues officielles) :	George C.B. Smith, Premier vice-président, Ressources humaines et Organisation
Mandat de l'institution fédérale (4 à 5 lignes) :	CBC/Radio est le radiodiffuseur public national et a comme mandat d'offrir une programmation de radio et de télévision de qualité typiquement canadienne. Elle doit refléter la réalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tout en répondant aux besoins particuliers des régions.
Coordonnateur national responsable de la mise en oeuvre de l'article 41 : Titre exact : Adresse postale : Courriel :	Diane Laflamme, chef de la planification, Services régionaux 1400, boul. René-Lévesque Est Montréal (Québec) H2L 2M2 diane.laflamme@radio-canada.ca

CBC/RADIO-CANADA

Sommaire de la contribution de l'institution à l'atteinte des résultats visés

La [Loi sur la Radiodiffusion](#) de 1991 stipule que la programmation de CBC/Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, doit, entre autres, « être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue. » CBC/Radio-Canada reconnaît ses responsabilités auprès des CLOSM tel qu'énoncé par la Loi sur la Radiodiffusion en matière de programmation et par l'Article 41 de la Loi sur les langues officielles pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation. Même si ce rapport est un suivi de l'application de l'Article 41 de la Loi sur les langues officielles, on y retrouve des activités et des commentaires relativement à la programmation de CBC/Radio-Canada dans l'intérêt de la transparence.

CBC/Radio-Canada, Services français, est présent partout en région avec ses vingt stations régionales, dont onze sont à l'extérieur du Québec, et ses vingt-sept bureaux journalistiques, dont dix-neuf sont à l'extérieur du Québec. En plus d'offrir un service d'information aux régions et de les refléter au réseau par les couvertures régionales qui sont diffusées, soit dans les émissions ou les nouvelles nationales, CBC/Radio-Canada contribue au développement et à la promotion des Communautés de langues officielles en situation minoritaire par les actions suivantes :

- la couverture des événements culturels, politiques, sociaux, et sportifs
- la diffusion de produits artistiques
- les partenariats avec les organismes et les événements sociaux-culturels
- la production et diffusion d'émissions radio et télé en région
- l'acquisition et la diffusion de productions indépendantes
- l'appui aux activités socio-culturelles en région
- les rencontres et échanges continuels avec les organismes et leaders des CLOSM
- une communication constante et directe avec les CLOSM

CBC/Radio-Canada, Services anglais au Québec, offre une programmation télé et radio de haute qualité au public anglophone traditionnel ainsi qu'à l'ensemble de l'auditoire qui parle anglais.

La programmation des services anglais au Québec a un mandat multidimensionnel. Pour répondre à la Loi sur la radiodiffusion en matière de programmation, son mandat est de :

- Refléter l'actualité et la culture des Anglophones québécois et des allophones de langue anglaise;
- Informer les Québécois anglophones de l'actualité, des préoccupations et de la culture de la majorité francophone du Québec;
- Refléter l'actualité, les préoccupations et la culture distincte du Québec aux Anglophones du Québec;
- Informer le public des attitudes et développements concernant le Québec au public canadien;
- Refléter l'ensemble du Québec au public canadien.

Pour répondre à l'Article 41 de la Loi sur les langues officielles relativement aux activités et services au public, CBC propose plusieurs activités de communication et de consultation, entre autres :

- Un plan de partenariat intitulé « CBC Partnerships » qui explore et initie des contacts avec les organismes communautaires des divers secteurs afin d'identifier les besoins prioritaires de la communauté pour mieux les desservir.

CBC/RADIO-CANADA

- Un chef des partenariats qui travaille pour CBC Montréal afin de s'assurer que CBC joint la communauté et les organismes communautaires et développe de nouvelles opportunités de partenariat.
- Une analyse des informations de Statistiques Canada et Patrimoine canadien des derniers sondages afin de mieux identifier les CLOSM et les communautés ethniques dans le but de mieux les desservir. Ces informations sont distribuées au personnel de production.

Sommaire

• Sensibilisation

Le Conseil des services français s'est rencontré deux fois au cours de l'année. À chacune des rencontres il y a eu une présentation sur les Services régionaux afin de sensibiliser l'ensemble des cadres sur les activités des régions.

Le vice-président principal des Services français, Sylvain Lafrance, et le directeur général des Services régionaux, Louis Lalande, ont eu treize rencontres avec le personnel des régions.

Le service d'informatique a mis en place un portail pour l'ensemble des employés de CBC/Radio-Canada, qui permet une communication régulière aux employés de la part du président-directeur général, Hubert. T. Lacroix, du vice-président principal des services français, Sylvain Lafrance et du vice-président principal des services anglais, Richard Stursberg.

• Consultations

Il y a eu deux Panels des régions cette année. Les échanges ont été très fructueux. À la fin de chacun des Panels, les membres répondent à un questionnaire d'appréciation de la rencontre, ce qui permet d'améliorer les réunions du Panel d'une fois à l'autre.

Le vice-président principal des Services français et le directeur général des Services régionaux ont eu vingt et une (21) rencontres avec des représentants de la communauté au cours de l'année, lors de leur voyage en région.

Les directions des régions assistent aux assemblées générales des organismes des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Les directions régionales sont accessibles et à l'écoute des organismes régionaux ainsi que des citoyens et citoyennes en région.

Trois rencontres ont eu lieu avec l'APFC au cours de l'année. La direction générale des Services régionaux a également participé au Groupe de travail sur les arts médiatiques, avec l'APFC, le FRIC et autres parties intéressées à la Production télévisuelle et la production de films, le 29 février 2008.

CBC/RADIO-CANADA

CBC/Radio-Canada a poursuivi la série de rencontres avec des représentants de diverses communautés et groupes anglophones au Québec.

Les directeurs de CBC/Radio-Canada ont eu quatre rencontres sectorielles avec les producteurs indépendants Anglophones du Québec. Plusieurs projets sont en développement et devraient être diffusés à la télé de CBC bientôt.

- **Communications**

Une liste d'envoi par courrier électronique a été mise en place pour communiquer régulièrement et directement avec les organismes des CLOSM.

Des placements publicitaires dans les journaux régionaux relativement à la programmation en région se font continuellement.

Une promotion croisée entre la radio, la télévision et Internet permet de mieux faire connaître la programmation sur l'ensemble des plates-formes de CBC/Radio-Canada.

CBC/Radio-Canada était partenaire majeure des États généraux des arts et de la culture à Caraquet au Nouveau-Brunswick, du Sommet des communautés francophones et acadiennes à Ottawa, du 30^e anniversaire de la Fédération culturelle canadienne-française, de Coup de cœur francophone et des Rendez-vous de la francophonie et de plus de 295 organismes et événements dans les CLOSM.

IWire: CBC/Radio-Canada Montréal a créé une communication mensuelle par courriel avec les producteurs indépendants Anglophones pour les tenir informés des dossiers qui les intéressent.

- **Coordination et liaison**

La troisième année du programme PICLO avec Téléfilm Canada, l'ONF et Patrimoine canadien s'est poursuivie.

L'événement annuel Post-Input Acadie, avec l'Office nationale du film du Canada, a eu les 15 et 16 février 2008 à l'Université de Moncton.

L'entente multipartite sur les arts et la culture avec la FCCF, le CAC, le CNA, l'ONF et Patrimoine canadien est en voie d'être renouvelée.

Doc Shop IV: Initié par l'ONF, auquel CBC/Radio-Canada s'est ensuite associé, ce programme de développement de la relève a permis à 25 étudiants en cinéma et communication de produire des documentaires dont huit ont été diffusés à la télé de CBC Montréal.

- **Financement et prestation des programmes**

La visibilité accordée aux régions en situation minoritaire sur l'ensemble des plates-formes a été grandement améliorée au cours de la dernière année.

CBC/Radio-Canada appuie des projets des CLOSM par des partenariats et y participe, renforçant ainsi ses liens avec elles.

CBC/Radio-Canada rend accessible ses programmes et services aux CLOSM.

CBC/RADIO-CANADA

- **Reddition des comptes**

Radio-Canada fait un suivi de son Plan d'action de la mise en œuvre de la Loi sur la Radiodiffusion relativement aux CLOSM et à l'Article 41 de la Loi sur les langues officielles régulièrement au cours de l'année.

CBC/Radio-Canada rédige un bilan annuel de ses réalisations de la mise en œuvre de la Loi sur la Radiodiffusion relativement à sa programmation aux CLOSM et à l'article 41 de la LLO pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation.

CBC/RADIO-CANADA

État de réalisations détaillé

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

[Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à l'interne dans le but de sensibiliser les employés et/ou la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'interne.]

Résultat visé :

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et des CLOSM.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Conseil des services français, qui regroupe tous les cadres, s'est rencontré deux fois au cours de l'année, soit les 12 et 13 juin 2007 et les 15 et 16 janvier 2008. À chacune des rencontres il y a eu une présentation sur les Services régionaux afin de sensibiliser l'ensemble des cadres sur les activités des régions. 2. Le vice-président principal des Services français, Sylvain Lafrance, et le directeur général des Services régionaux, Louis Lalande ont eu treize rencontres avec les employés en région pour leur parler du Plan d'action des Services français et des Services régionaux, qui comprend la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles. 	<p>Directeurs et chefs plus sensibles aux régions et aux CLOSM.</p> <p>Cadre et personnel plus sensible aux services régionaux et aux CLOSM.</p>	<p>Un questionnaire électronique à la fin de chacune des rencontres a démontré une satisfaction au-delà de 90 % des participants quant au déroulement et au contenu des rencontres.</p> <p>Rencontres avec le personnel en région : 29.01.07: rencontre avec le personnel de Vancouver – le v.-p. principal 23.04.07 : déjeuner causerie avec les employés à Ottawa-Gatineau – le p.-d.g.</p>

CBC/RADIO-CANADA

<p>3. Le service d'informatique a mis en place un portail pour l'ensemble des employés de CBC/Radio-Canada, IO, qui offre une gamme de services personnalisés de communication aux employés, y compris une communication régulière de la part du président-directeur général, Hubert. T. Lacroix et du vice-président principal des services français, Sylvain Lafrance. Ce nouveau portail aux employés permet, entre autres, une communication régulière entre la haute direction et l'ensemble des employés de CBC/Radio-Canada.</p>	<p>Personnel mieux informé de l'orientation stratégique de CBC/Radio-Canada, des Services français et de l'ensemble des activités de Radio-Canada.</p>	<p>25.08.07 : rencontre avec le personnel d'Ottawa – le d.g. Services régionaux 30.08.07: lancement Moncton et rencontre des employés – le v.-p. principal 06.09.07 : rencontre avec le personnel de Toronto – le d.g. Services régionaux 24.09.07 : rencontre des employés de la station d'Ottawa-Gatineau – le v.-p. principal 27.09.07 : rencontre avec le personnel de Winnipeg – le d.g. Services régionaux 12.10.07 : rencontre avec le personnel d'Edmonton – le d.g. Services régionaux 07.12.07 : rencontre avec le personnel de Regina – le d.g. Services régionaux 22.04.08: rencontre des employés de la station de Toronto – le v.-p. principal</p> <p style="text-align: center;">Présentation du Plan global</p> <p><u>15 février à 9 h 30</u> Atlantique, Toronto, Windsor, Sudbury, Sept-Îles, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Rouyn-Noranda</p> <p><u>19 février à 12 h 30</u> Québec, Ottawa, Trois-Rivières, Est du Québec, Matane, Sherbrooke</p> <p><u>25 février à 13 h</u> Ouest canadien</p> <p>Personnel peut poser des questions et soumettre des suggestions au Président-directeur général de CBC/Radio-Canada et au Vice-président principal des Services français lors des visites en région ou par le nouveau portail IO.</p>
---	--	--

CBC/RADIO-CANADA

État de réalisations détaillé

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins]

Résultat visé :

Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>1. Il y a eu deux Panels des régions cette année, soit du 16 au 18 mai 2007 et du 14 au 16 novembre 2007.</p> <p>2. Le vice-président principal des Services français et le directeur général des Services régionaux rencontrent des représentants de la communauté et des organismes lors de leur visite en région.</p>	<p>Panel plus productif avec les résultats des questionnaires et les devoirs à faire avant chaque Panel.</p> <p>La communauté a un accès direct à la haute direction des Services français CBC/Radio-Canada.</p>	<p>Les membres du Panel des régions ont fait leur devoir de consultation auprès de leur communauté afin de donner un feedback constructif auprès de la direction générale des Services régionaux. À la fin de chacun des Panels, les membres répondent un questionnaire d'appréciation de la rencontre, ce qui permet d'améliorer les réunions du Panel.</p> <p>Il y a eu vingt et une (21) rencontres en région avec des représentants de la communauté et la haute direction de Radio-Canada.</p>

CBC/RADIO-CANADA

<p>3. Les directions des régions étaient présentes aux assemblées générales des organismes des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Les directions régionales sont accessibles et à l'écoute des organismes régionaux ainsi que des citoyens et citoyennes en région.</p>	<p>Une communication continue entre les organismes et les directions s'est établie au cours des années.</p>	<p>Les directions régionales communiquent le bilan des rencontres qu'elles ont avec la communauté aux réunions hebdomadaires de la direction des Services régionales.</p>
<p>4. Trois rencontres ont eu lieu avec l'APFC, soit le 30 mai 2007, le 31 mars 2008 et le 8 mai 2008. La direction générale des Services régionaux a également participé au Groupe de travail sur les arts médiatiques, avec l'APFC, le FRIC et autres parties intéressées à la production télévisuelle et la production de films, le 29 février 2008. En plus, il y a des rencontres continuellement au cours de l'année avec des producteurs indépendants. Le comité de programmation des Services régionaux se rencontre régulièrement pour évaluer les projets des producteurs indépendants.</p>	<p>Trois rencontres avec l'APFC au cours de l'année et il y a des rencontres continuellement avec des producteurs indépendants.</p>	<p>Plusieurs productions indépendantes ont été diffusées à la télévision de CBC/Radio-Canada, soit à RDI, la télévision générale ou à ARTV, au cours de l'année : la série dramatique « Belle Baie »; la série dramatique « Francoeur »; la dramatique « Séquestré »; projets PICLO : « Embargo », « Louez un mari », « Bon voyons Camille »; les documentaires : la série « La croisée des chemins »; « Souvenirs nécessaires »; « Phoque le film »; « Kouchibouguac, l'histoire de Jackie Vautour et des expropriés »; « Contre toute espérance »; « La brunante »; « On a tué l'enfant Jésus »; « Peu importe l'âge »; « Un dimanche à 105 ans »; « Soldat à vie/Boot Camp Nation »; les variétés : « Pour l'amour du country »; « Pour un soir seulement »; « Au cœur du festival » .</p>
<p>5. Au cours de l'année, CBC/Radio-Canada a poursuivi la série de rencontres avec des représentants de diverses communautés et groupes anglophones au Québec.</p>	<p>Il y a eu six rencontres au cours de l'année.</p>	<p>Bonne participation et bon échange aux rencontres avec des membres de différentes communautés : développement de nouveaux contacts; information qui développe de nouveaux contenus; c'est une source d'information très pertinente.</p>
<p>6. Rencontres avec les producteurs indépendants – plusieurs projets sont en développement et devraient être présentés à l'écran de CBC/Radio-Canada, Services anglais, bientôt.</p>	<p>Quatre rencontres sectorielles : humour, dramatique, documentaire et jeunesse.</p>	<p>Plusieurs projets dans chacun des secteurs sont en développement.</p>

CBC/RADIO-CANADA

État de réalisations détaillé

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

[Activités de communications **externes** visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM]

Résultat visé :

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Une liste d'envoi par courrier électronique a été mis en place pour communiquer régulièrement et directement avec les organismes des CLOSM. 2. Placements publicitaires dans les journaux régionaux relativement à la programmation en région. 3. Une promotion croisée entre la radio, la télévision et Internet permet de mieux faire connaître la programmation sur l'ensemble des plateformes de CBC/Radio-Canada. 4. CBC/Radio-Canada était partenaire majeure des États généraux des arts et de la culture à Caraquet au Nouveau-Brunswick du 2 au 6 mai 2007, du Sommet des communautés francophones et acadiennes à Ottawa de 1 au 3 juin 2007, du 30^e anniversaire de la Fédération culturelle canadienne-française, de Coup de cœur francophone et des Rendez-vous de la francophonie et de plus de 295 organismes et événements dans les CLOSM. 	<p>Au-delà de 160 adresses de courrier électronique font partie de la liste d'envoi.</p> <p>Public mieux informé de la programmation en région.</p> <p>Organismes satisfaits de leur partenariat avec CBC/Radio-Canada.</p>	<p>Les communiqués de la programmation des régions diffusées au réseau national ou du réseau qui parlent des régions sont envoyés aux organismes et individus impliqués dans le développement des CLOSM.</p> <p>Côte d'écoute à la hausse dans la plupart des marchés en région.</p> <p>Après les activités avec les organismes, il y a toujours une réunion pour faire le bilan du déroulement de l'activité. De façon général, les organismes sont très satisfaits et veulent poursuivre le partenariat l'année suivante.</p>

CBC/RADIO-CANADA

<p>5. IWire : CBC/Radio-Canada Montréal crée une communication mensuelle par courriel avec les producteurs indépendants anglophones our les tenir informés des dossiers qui les concernent.</p>	<p>Communication directe aux abonnés</p>	<p>Bonne rétroaction des abonnés.</p>
---	--	---------------------------------------

CBC/RADIO-CANADA

État de réalisations détaillé

D. COORDINATION ET LIAISON

(N'inclut pas le financement – Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

[Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux]

Résultat visé :

Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
1. La troisième année du programme PICLO avec Téléfilm Canada, l'ONF et Patrimoine canadien s'est poursuivie.	Programme en voie d'être renouvelé.	Diffusion de « Embargo » le 5 avril 2007, « Vie de chien » le 17 juin 2007, « Louez un mari » le 8 octobre 2007 et « Ben voyons, Camille » le 19 avril 2008.
2. L'événement annuel Post-Input Acadie, avec l'Office nationale du film du Canada, a eu les 15 et 16 février 2008 à l'Université de Moncton.	Activité qui va se poursuivre en Acadie, en Ontario et dans l'Ouest.	Les participants de la rencontre, qui regroupe des producteurs, des réalisateurs, des cinéastes, des monteurs, des techniciens de son et d'images, des employés de production et autres professionnels de la télévision et du cinéma ainsi que des professeurs et des étudiants, sont très satisfaits.
3. L'entente multipartite sur les arts et la culture avec la FCCF, le CAC, le CNA, l'ONF et Patrimoine canadien est en voie d'être renouvelée.	Signature de la nouvelle entente bientôt.	L'année 2007-2008 était une année d'évaluation et de réflexion sur cette entente multipartite. Une nouvelle entente a été rédigée.
4. Doc Shop IV : Initié par l'ONF, auquel CBC s'est ensuite associé, ce programme de développement de la relève a permis à 25 étudiants en cinéma et communication de produire des documentaires dont plusieurs ont été diffusés sur CBC Montréal.	Étudiants mieux formés à réaliser des documentaires.	Production de 23 documentaires, dont 8 ont été diffusés à la télé de CBC.

CBC/RADIO-CANADA

État de réalisations détaillé

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

[Mise en oeuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale]

Résultat visé :

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>1. La visibilité accordée aux régions en situation minoritaire sur l'ensemble des plates-formes a été grandement améliorée au cours de la dernière année.</p>	<p>Visibilité de la diversité régionale sur nos plates-formes améliorée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouvelle émission quotidienne : « C'est ça la vie » : reportages, portraits, chroniques et conversations des quatre coins du pays sont au menu de cette émission réalisée à Ottawa avec le concours des 13 stations régionales et affiliées de la Télévision de Radio-Canada. ▪ Émissions réseaux se promènent en région : « Fréquence Libre », « Bande à part », « Vous m'en lirez tant », « Je l'ai vu à la radio », « 275-Allo/Ados radio », « RDI Junior », « Samedi et rien d'autres » « Pourquoi pas dimanche », etc. ▪ Artistes hors Québec à des émissions réseaux ; Daniel Lavoie, Damien Robitaille, Jean-François

CBC/RADIO-CANADA

<p>2. CBC/Radio-Canada appuie des projets des CLOSM par des partenariats et y participe, renforçant ainsi ses liens avec elles.</p> <p>3. CBC/Radio-Canada rend accessible ses programmes et services aux CLOSM.</p>	<p>Projets de partenariat avec les CLOSM renforcés et améliorés.</p> <p>Il y a encore des régions qui n'ont pas accès au signal numérique de la télévision de CBC/Radio-Canada</p>	<p>Breau, Frédéric Gary Comeau, Mathieu d'Astous , etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le combat des livres 2008, à « Christiane Charette », mettait en vedette le livre « La détresse et l'enchantement » de Gabrielle Roy, défendu par Sophie Faucher. ▪ Invités à « Tout le monde en parle » : Jacques Savoie, Russell Martin, Xavier Caféine, Luce Dufault, Raoul Jomphe (Phoques le film) ▪ La Petite séduction 07: à Bas-Caraquet et à Edmundston au Nouveau-Brunswick ; et à L'Orignal et à Casselman en Ontario. ▪ L'émission télé « Belle Baie » va est à l'écran à compter du 27 mars 2008 – 11 épisodes d'une demi-heure. <p>Un Comité d'évaluation des émissions radio et télévision se promène en région pour évaluer les émissions et améliorer le service à l'auditoire.</p> <p>Plus des 300 partenariats avec des organismes et événements des CLOSM, CBC/Radio-Canada a conclu des partenariats majeurs sur la scène nationale.</p> <p>Des demandes sont faites auprès du CRTC et des compagnies de câblodistribution pour diffuser le signal de la télévision de Radio-Canada.</p>
--	--	--

CBC/RADIO-CANADA

État de réalisations détaillé

F. REDDITION DE COMPTES

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex.: rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, bilan de réalisations pour la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO]

Résultat visé :

Pleine intégration de la Loi sur la radiodiffusion relativement aux CLOSM et l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
1. CBC/Radio-Canada fait un suivi de son Plan d'action de la mise en oeuvre de la Loi sur la radiodiffusion relativement aux CLOSM en matière de programmation et l'article 41 de la Loi sur les langues officielles pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation. 2. CBC/Radio-Canada rédige un bilan annuel de ses réalisations de la mise en oeuvre de la Loi sur la radiodiffusion relativement aux CLOSM en matière de programmation et l'article 41 de la Loi sur les langues officielles pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation.	Bilan des étapes de la mise en oeuvre du Plan d'action. Rapport État de réalisations 2007-2008.	Un compte rendu du progrès de la mise en oeuvre du Plan d'action est fait pour chaque rencontre du Panel des régions. Progrès réalisé comparativement à l'année précédente.

CBC/RADIO-CANADA

Liste de diffusion

- Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles
- Comité permanent du Sénat sur les langues officielles
- Commissaire aux langues officielles
- groupes et organismes des CLOSM

Adresse Web exacte de l'état de réalisations de l'institution fédérale :

<http://cbc.radio-canada.ca/documents/langues/index.shtml>